

ailleurs, si nous voulons empêcher le Japon de faire du commerce avec la Chine,—ce pays était avant la guerre une grande nation commerciale,—il cherchera alors forcément à disposer de ses produits là où il lui est possible de le faire et une partie de ces produits entrera au Canada en échange des aliments et des matières brutes qu'il lui faut.

Cependant ce n'est pas un problème qu'il est possible de résoudre en recourant au tarif douanier. Le tarif douanier, cela va sans dire, a influé par le passé sur l'économie canadienne. Des entreprises gigantesques ont été constituées à la faveur de la protection tarifaire, souvent filiales de puissantes sociétés américaines, et le tarif douanier a assuré une protection à ces industries qui ont exploité la population du pays durant des années. L'industrie de l'automobile et du textile sont deux exemples qui me viennent à l'esprit. Il est vrai que nous possédons ces industries et que nous ne pouvons guère sacrifier les ouvriers qui y trouvent leur gagne-pain. Je n'en rappelle pas moins que si nous voulons empêcher la concurrence du Japon nous devrions user de notre influence pour aider ce pays à retrouver les marchés qui, normalement, lui appartenaient.

Notre aptitude au commerce revêt pour nous une très grande importance. Bien des choses dépendent de la prospérité de notre économie. Autrement dit, notre programme tout entier de sécurité sociale, qui nous intéresse au plus haut point, tient au maintien de l'emploi intégral, à la stabilité et à la convenance des cours agricoles, à la prospérité de notre économie. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions appliquer le programme de sécurité sociale déjà adopté et l'étendre même, ainsi que je veux le proposer tout à l'heure.

C'est pourquoi, malgré ce qu'a pu dire cet après-midi le chef de l'opposition (M. Drew), nous croyons en la vertu de la planification. Nous croyons à la planification de l'économie dans le cadre de la direction et du contrôle exercés par les pouvoirs publics dans l'intérêt général. Nous affirmons sans vergogne que c'est là la méthode qui, selon nous, doit présider au développement de notre vie économique.

Nous avons à résoudre un problème pressant, bien entendu, dans le domaine de l'habitation. Le recensement de 1951 révèle qu'une maison sur cinq chez nous est encombrée. Dans les régions rurales cette proportion est de 23 p. 100 tandis que dans les régions urbaines, la situation est moins grave, le chiffre étant ici de 16 p. 100. On rapporte que dans les régions urbaines, plus de 350,000 maisons sont encombrées, lesquelles abritent probablement 2 millions ou plus de Canadiens. Le même

[M. Coldwell.]

recensement de 1951 rapporte que bon nombre de maisons devraient être remplacées par de nouvelles ou ont besoin de réparations importantes.

En dépit de ce qui a été dit dans le discours du trône, nous répétons qu'on ne saurait résoudre ce problème en recourant aux placements de capitaux particuliers ou à de nouveaux moyens d'emprunt, par l'entremise de banques à charte, destinés aux constructeurs de maisons. Je me proposais, cet après-midi, de transcrire une déclaration de l'honorable M. Ilsley, faite à l'époque où il était ministre des Finances; il disait qu'on avait refusé aux banques le droit d'avancer des hypothèques pour fins commerciales, et que leurs prêts avaient été limités à un certain domaine particulier. Selon lui, cette ligne de conduite était la bonne à suivre et il était d'avis que le Canada devait s'en tenir là.

Permettez-moi de vous signaler que d'autres pays ont résolu leurs problèmes d'habitation en prévoyant la construction, subventionnée sur une haute échelle, de logements à loyers modiques. Cela est vrai des pays scandinaves, et dans une plus grande mesure, de la Grande-Bretagne, de même que de la Nouvelle-Zélande et d'autres pays. Pour ceux qui ne sont pas en mesure de se construire une maison, des prêts consentis à des organismes publics, aux termes d'un programme de subventions, sont en vérité essentiels.

En ce moment, en Nouvelle-Écosse, les mineurs sont en chômage et les mines fermées. Des familles quittent la région, pour chercher du travail. Si, pour confirmer les menaces des patrons, les mines du nord de l'Ontario se fermaient, les travailleurs de ces industries pourraient-ils se permettre de déménager et d'acquiescer ailleurs des habitations nouvelles? N'oubliez pas que plusieurs ont bâti les maisons à l'endroit d'où ils viennent. Leur capital est aujourd'hui bien réduit. Par conséquent, si nous voulons une masse mobile de travailleurs (formule nécessaire dans une économie comme la nôtre) nous devons fournir des maisons à louer, aussi bien que des maisons à vendre.

Ceux qui veulent bâtir, comment peuvent-ils se procurer des prêts de construction à intérêt peu élevé? Par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Comment ces prêts devraient-ils être financés? Par l'intermédiaire de la Banque du Canada. C'est là la formule au moyen de laquelle les prêts seront financés, si les banques à charte s'en mêlent. Les valeurs seraient déposées à la banque du Canada et on se procurerait ainsi les fonds nécessaires aux prêts. Pourquoi ne pas le faire d'une manière directe et épargner aux Canadiens le paiement d'un taux d'intérêt? J'estime